



COMPTE RENDU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

DU 06/09/2024

Membres présents à la séance :

Représentants des résidents :

Madame Magne Bernadette
Madame Anglard Françoise

Représentants des familles :

Madame Linard Marie Rose
Madame Dubois Martine
Madame Laroche Jacqueline

Représentants du Personnel :

Madame Delage Maeva

Représentant du Conseil de Surveillance :

Madame Huchet Annick

Personnes excusés :

Madame L'Official Catherine
Monsieur Lagrandanne Jérôme, responsable du service financier
Monsieur Crozetiere Frédéric Responsable des cuisines
Madame Clara Cissou Diététicienne
Madame Baptiste Aurélie Diététicienne
Madame Perrot Claire, Directrice adjointe MGEN

Personnes assistant à la séance :

Monsieur Bouchard Raphaël, Directeur délégué de l'établissement
Monsieur Delotte Fabien, responsable des affaires générales, service social
Madame Boutinaud Sandrine, cadre supérieur de santé Pole médico-social
Madame Venteau Fabienne, cadre de santé Ehpad Nord
Madame Guichard Josette, cadre de santé Ehpad Sud
Madame Sibial Christelle, Infirmière coordinatrice Accueil de jour Alzheimer
Madame Quincampoix Marie Ange, responsable des services économiques
Madame Prandi Sandrine, responsable qualité et relations avec les usagers
Madame Leduc Pauline, assistante sociale.
Madame Stadelmann Séverine, Mandataire judiciaire à la protection des majeurs.
Madame Peireira Sabrina, coordinatrice animation
Monsieur Berry Jean résident ehpad,

Ordre du jour

Monsieur Bouchard ouvre la séance à 14h30 après un tour de table pour présenter chaque participant.

Une réclamation est portée par Madame Laroche inscrite comme étant excusée lors du précédent CVS alors qu'elle y avait assisté. La correction sera portée au compte rendu.

Demandes particulières des résidents concernant l'animation et leurs locaux

Madame Pereira indique que les résidents de l'Ehpad Nord l'ont sollicitée pour un projet de terrain de pétanque dans le service.

Ce projet date de 2021, l'espace extérieur étant trop difficile d'accès et non adapté aux personnes à mobilité réduite, l'idée est d'installer un espace dédié et sécurisé pour jouer à la pétanque sur la terrasse du service. Monsieur Bouchard questionne Madame Quincampoix sur la faisabilité financière et technique. Madame Quincampoix va étudier le projet et un bilan financier et technique sera présenté lors du prochain CVS.

Les résidents de l'Ehpad Nord déplorent également la petite taille de leur salle d'animation. Le nombre de participants aux activités est important, le nombre de personne en fauteuil limite l'accès et ne permet pas d'assurer la sécurité de tous en cas d'incendie ou malaise durant l'atelier.

Madame Pereira indique avoir déjà réfléchi à délocaliser dans les espaces disponibles tel que la salle à manger mais le temps nécessaire à remettre la salle en l'état avant la prise du repas empêche cette solution.

Cet espace de salle à manger est largement utilisé sur les grosses activités telles que, les concerts ou les spectacles et la gym durant l'après-midi ce qui ne lui permet pas la possibilité de modifier les horaires des activités annexes.

Elle a également songé à scinder les groupes mais les résidents sont nombreux, proposer les ateliers sur 20 min seulement ne les satisfera pas et les contraintes horaires des repas, des toilettes ne permettent pas non plus cette solution si elle maintient une durée d'atelier raisonnable à 40 min.

Il est évoqué la possibilité d'une véranda mais l'aspect financier et l'orientation plein Sud ne permettent pas d'envisager réellement cette proposition.

Monsieur Bouchard n'entrevoit pas de solution immédiate, il amène chacun à poursuivre ses réflexions.

Monsieur Berry questionne sur la possibilité d'obtenir dans la salle à manger un équipement de vidéo projecteur pour regarder des films lors des séances cinéma. Cet équipement pourra également servir lors des réunions tel que le CVS.

Monsieur Bouchard demande à Madame Quincampoix de faire chiffrer ce type de travaux et propose de faire un point au prochain CVS.

Participation des résidents aux séances de Balnéothérapie.

Madame Guichard présente la nouvelle organisation des séances de balnéothérapie à l'eypad sud depuis janvier 2024.

Ce sont les aides-soignantes qui prennent en charge en moyenne 2 ou 3 résidents de préférence le week end ou en semaine suivant les plannings.

La priorité est donnée aux résidents anxieux ou douloureux. Les soignants dédient un temps important lors de ce soin, l'installation, la mise en confiance, le climat zen, la musique puis le temps de remettre en l'état l'espace avec l'ensemble des normes d'hygiène.

Madame Delage précise qu'elles s'appliquent à laisser le temps au résident d'apprécier ce moment de bien être sans devoir regarder la montre. (Le temps moyen passé dans le bain est de 30 minutes)

Madame Boutinaud souligne également que dès la création de ces espaces de balnéothérapie, une attention toute particulière avait été portée à l'utilisation des serviettes et peignoirs doux et moelleux, que la sensation de bien-être devait durer tous le soin.

Madame Stadelmann questionne le fait que la psychomotricienne n'intervient pas sur l'eypad sud mais sur l'eypad Nord ?

Madame Venteau explique que la population de l'eypad Nord est spécifique sur les Unités de personnes handicapées et psychotiques ce qui peut conduire à une prise en charge particulière. Elle peut intervenir sur l'eypad sud à la demande néanmoins.

Présentations des réclamations et fiches d'évènements indésirables graves.

Madame Prandi mentionne que deux réclamations ont été déposées pour l'Hébergement depuis le précédent CVS:

Une sur des demandes d'explication concernant une fin de vie datant de 2022.

L'autre sur les conditions d'hébergement et la qualité des soins en lien avec un changement d'unité.

Une Fiche d'évènement indésirable a été réalisée en Aout due à une interruption de plusieurs heures du dossier patient informatisé.

(En lien avec le changement de la batterie de l'onduleur du système électrique et informatique)

Le prestataire est intervenu rapidement pour réparer la panne et cet incident a permis de vérifier que la mise en application du dossier papier était effective.

Explication concernant la Certification.

Monsieur Bouchard indique que la visite de Certification va bientôt avoir lieu pour le service d'hébergement.

Madame Boutinaud informe qu'une assemblée générale s'est déroulée le 02 septembre pour présenter au personnel et membres invités du CVS le déroulé et les enjeux de la certification. Cela a permis de répondre aux différentes questions des professionnels et de décrire l'organisation des unités sur cette période (Du personnel sera en supplément ces jours-là pour permettre une continuité de prise en charge et prise en soins sur les heures où les professionnels seront interrogés)

Les membres représentant des familles du CVS seront reçus le 30/09/24 par Mr Marron auditeur de SOCOTEC de 15h15 à 16h30 en salle des instances.
Durant toute la période de la certification, Mesdames Boutinaud, Venteau, Guichard et Prandi restent disponibles.

Les animations et le temps de présence du service animation.

Madame Pereira présente un bilan des animations en détaillant les participations des résidents par service. (cf. annexe)

Elle précise que cette année l'animateur Apa à l'EHPAD Sud (animateur en activité physique adaptée) était en formation, cette absence s'est parfois fait ressentir par les résidents et explique la baisse du nombre d'intervention.

Madame Stadelmann signale que des résidents déplorent l'absence ou le manque d'animation lorsque les deux animateurs sont en sortie.

En effet Madame Pereira explique qu'il est fréquent qu'elle accompagne Mr Labrousse sur des activités ou sorties extérieurs ou inversement dès qu'il s'agit d'un grand nombre de résidents (ratio soignants/ résident et norme de sécurité) mais que depuis le retour à temps complet de l'animateur APA, des activités sont néanmoins proposées en cas d'absence de l'animateur.

Madame Pereira présente les projets aboutis ou en cours pour l'année 2024 :

Le projet Microfolie, en collaboration avec Mr Fatas et Me Lafond, 7 séances ont eu lieu à l'ehpad Nord 3 à l'ehpad Sud et une au centre culturel. Les 10 participants ont pu découvrir l'art au travers d'un casque de réalité virtuelle, au programme la Joconde, Notre Dame de Paris, les Folies Bergères. Une séance finale a mis en avant le sens du toucher et a permis de découvrir les œuvres à l'aveugle.

Le projet intergénérationnel avec la Crèche de St Yrieix la Perche favorise la rencontre de 6 résidents de l'ehpad avec les enfants accueillis à la crèche durant 2 heures durant lesquelles sont partagées des jeux et un goûter.

La semaine Bleue, le 2 Octobre à l'occasion de la semaine dédiée à la valorisation de la Personne âgée, une rencontre avec d'autres Résidents d'ehpad et des personnes extérieures aura lieu dans la salle du Moulinassou pour proposer des animations.

Madame Stadelmann questionne le prorata des prises en charge des résidents sur les sorties extérieures et les activités individuelles ?

Madame Pereira indique qu'elle reste soumise au budget alloué au service animation et qu'elle touche un plus grand nombre de résidents sur les animations et sorties collectives selon l'accord ou non des résidents pour y participer.

Les résidents peuvent se voir proposer des ateliers plus individuels comme le vélo porte-fauteuil pour les résidents à mobilité réduite, les visites des clowns en chambre, la médiation animale...

Madame Prandi rappelle que les animateurs se doivent aussi de réguler les participations pour tous se voient proposer une activité.

Madame Boutinaud précise que certains résidents refusent également de participer aux activités et certains ont aussi des activités extérieures à l'établissement comme le GEM (groupe d'entraide mutuelle) ou avec l'ADPAD (groupe des 60 ans et plus), les sorties sont libres également pour ceux qui sont en capacité.

Madame Stadelmann s'interroge sur le bénévolat comme proposé par le « Cham » à l'EHPAD de Chastaing ?

Madame Linard précise qu'elle s'était portée volontaire pour du bénévolat mais souligne que les animations sont formidables !

Madame Boutinaud rappelle que toute action de bénévolat doit être en lien avec une association pour répondre aux exigences des assurances et responsabilité, que malheureusement les réseaux de bénévolat ne sont pas présents sur Saint Yrieix à sa connaissance.

Certainement que l'environnement plus urbain à Limoges facilite les choses.

Madame Venteau indique que c'est une réalité de terrain actuelle, le bénévolat est bien moins présent et dans tous les domaines.

Un rappel est fait sur la possibilité qu'ont les familles à participer avec leurs proches aux activités. Ils peuvent également partager leurs repas en réservant un plateau au service des cuisines en lien avec le service de l'ehpad, des espaces peuvent leur être aménagés.

Les photos des activités et sorties sont partagées sur les panneaux d'affichages ou le site Facebook de l'établissement (sous réserve du droit à l'image).

Monsieur Bouchard interroge Madame Pereira sur le fait de connaître à quelles activités le résident peut participer ?

Madame Pereira indique que les activités sont tracées dans le dossier des résidents et que les plannings sont affichés en début de semaine.

Présentation de l'accueil de jour Alzheimer : AJA

Madame Sibial infirmière coordinatrice présente le service de l'Accueil de Jour Alzheimer où elle intervient ainsi que 4 aides-soignants.

Il permet à des personnes souffrants de troubles cognitifs de participer sur la journée ou la demi-journée à des activités adaptées.

L'espace d'accueil se situe place de la Nation et dispose d'une salle à manger et cuisine, d'une salle d'activité, une salle de bien-être, une salle de repos.

Une journée type se déroule comme suit :

9h arrivée de l'accueilli de 9h30 à 10h00 temps de collation puis activité avec les aides-soignants

12h repas, sieste, puis activité et gouter à 16h30 puis départ de l'accueilli.

L'animateur apa (activité physique adaptée) intervient sur ce service 2jours par semaine.

Ils peuvent partager des animations avec le service animation de l'ehpad et proposent également leurs propres activités.

La communication avec les familles se fait au moyen de carnet de liaison, les photos peuvent être affichées dans le service et visionner avec les accueillis et/ ou envoyées aux familles par messages.

Réflexion sur les animaux de compagnie en EHPAD

Monsieur Bouchard indique que la loi prévoit le droit pour les résidents de garder leur animal de compagnie en ehpad. Cependant, les modalités relatives à l'accueil de ces animaux restent encore à définir. En effet, les conditions d'hygiène et de sécurité nécessaires ou encore les catégories d'animaux autorisées doivent être déterminées par arrêté, qui à ce jour n'a pas été publié. Point validé par me Stadelmann.

Madame Boutinaud souligne, qu'à l'heure actuelle, les résidents côtoient des animaux sur l'EHPAD.

Au Nord, un chat « max » fait partie du service UPV (Unité pour personnes psychotiques vieillissante).

Un chat « cookie » ayant un propriétaire privé voisin de l'ehpad SUD rend très régulièrement visite aux résidents, une discussion doit s'engager avec le propriétaire sur un suivi vétérinaire lui permettant de poursuivre ses visites au sein du service.

Un grand aquarium est également présent à l'entrée de l'Ehpad Sud.

L'accueil de jour a adopté officiellement un chat « ficelle » à la demande des accueillis.

Madame Boutinaud indique vouloir favoriser les rencontres avec les animaux personnels, à l'Ehpad Nord, une résidente reçoit chaque semaine la visite de son chien dans le patio du service.

La médiation animale est aussi proposée par le service animation c'est une personne qui vient de façon bénévole avec son chien.

Monsieur Bouchard se questionne si une réflexion est à mener sur le fait ? Madame Prandi propose de mener une enquête auprès des résidents dans un premier temps.

Rôle du soignant référent

Madame Laroche complète la question posée à l'ordre du jour sur le fait que lorsqu'elle téléphone dans le service, les soignants ne se présentent pas systématiquement décline leur fonction mais pas leur nom, de ce fait ne sait pas à qui elle s'adresse.

Il n'est pas mis en place de trombinoscope indiquant les différents professionnels, Madame Guichard indique que certains ne souhaitent pas être photographié.

En ce qui concerne les appels téléphoniques reçus elle va reprendre les choses avec ses équipes et favoriser une pratique commune.

Madame Boutinaud précise que l'ensemble des résidents ont un soignant référent. L'information n'est pas diffusée et un travail de réflexion va être mené pour avertir les résidents et familles.

Le fait qu'un soignant soit référent n'empêche en aucune façon le reste de l'équipe à s'investir et participer au projet de vie du résident.

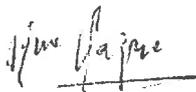
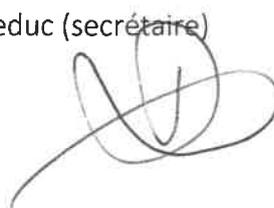
Madame Guichard souligne qu'avec les référents des résidents, une fiche support de prise en charge a été créée pour certains et affichée dans la salle de bain.

Elle reprend les besoins spécifiques du résident, le déroulé des soins et ses loisirs. Les informations permettent une meilleure connaissance des attendus et une rapide prise en charge par les nouveaux professionnels.

Madame Stadelmann indique qu'elle a pu en juger l'efficacité et l'estime bénéfique pour tous, patient et soignant

Sans question supplémentaire, la séance est levée à 16h40.

Madame Magne (présidente CVS) Madame Leduc (secrétaire)

Handwritten signature of Madame Magne, consisting of cursive letters and a horizontal line underneath.Handwritten signature of Madame Leduc, consisting of a stylized, circular cursive mark.

